



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI
Séance du 18 décembre 2019

Délibération n° 2019-12-32

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le mercredi 18 décembre 2019.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

Point de l'ordre du jour : Durée des amortissements des immobilisations réalisées par la ComUE

Exposé de la décision :

Dans le cadre de ses activités, l'université Confédérale Léonard de Vinci est conduite à réaliser de sites Web. S'agissant d'investissements, il convient d'en prévoir une durée d'amortissement sur deux ans.

Le conseil d'administration approuve l'amortissement des immobilisations sur deux ans.

Nombre de membres constituant le conseil : 38
Quorum : 19
Présents : 10
Procurations : 9
Nombre de membres participants à la délibération : 19
Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0

Fait à Chasseneuil-du-Poitou le, **27 JAN. 2020**

Transmise au recteur le, **27 JAN. 2020**

Le Président,

Loïc Vaillant